



## Liquidation de deux biens dont un déjà vendu

Par **ballotin**, le **03/08/2008** à **07:33**

bonjour ,

En porcedure de divorce et liquidation de biens , nous avons deux biens dont un vient d etre vendu pour un montant assez important , l argent est bloqué chez le notaire . Je voudrais savoir en attendant que la procedure se termine c est a dire vente du deuxieme bien que fait le notaire de ce montant qu'il a en sa possession ? , a t il le droit de le placer pour son compte ou pouvons nous demander un placement pour mon ex epouse te moi même afin d'en obtenir de substantiels revenus car le deuxieme biens a beaucoup plus de mals à se vendre . Merci pour vos conseils